Nations Unies S/2011/478



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 juillet 2011
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 juillet 2011, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de répondre à votre lettre datée du 26 juillet 2011 (S/2011/477), dans laquelle vous vous référiez au paragraphe 14 de la résolution 1284 (1999) du Conseil de sécurité portant création du mandat du Coordonnateur de haut niveau chargé d'enquêter sur le sort des Koweïtiens et nationaux d'autres pays portés disparus et sur les biens koweïtiens volés.

Les membres du Conseil de sécurité réaffirment leur soutien sans faille au Coordonnateur de haut niveau dans ses importants travaux.

Je vous informe que le Conseil de sécurité a décidé de prélever 214 600 dollars sur les réserves de fonctionnement et le solde du compte séquestre destiné à couvrir les dépenses d'administration et de fonctionnement pour financer la poursuite des activités du Coordonnateur de haut niveau et de son personnel d'appui jusqu'au 31 décembre 2011.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Peter **Wittig**

11-43874 (F) 010811 010811



